

61

# LE FRONDEUR

JOURNAL SATIRIQUE

10

C MES



# LE FRONDEUR

Journal Satirique paraissant tous les Samedis

ABONNEMENTS :

Un an . . . . . fr. 5 50

Bureaux :

12 - Rue de l'Etuve - 12

A LIÈGE

RÉDACTEUR EN CHEF

NIHIL

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits

ANNONCES :

Texte : La ligne. . . . . fr. 00 25

Illustrées : Par mois . . . . . » 15 00

RÉCLAMES :

La ligne . . . . . » 1 00

On traite à forfait.

Toutes les correspondances doivent être adressées au bureau du Journal, rue de l'Etuve, 12, à Liège.

SOMMAIRE : Est-ce un truc? (Nihil). — Publicité sauvegarde du peuple. — Exposition de l'art ancien au pays de Liège. (La Fronde. — Coups de fronde (Clapette). — A propos des fêtes. (Aspic). — Bâtons rompus. (L'Air.) — La question du jour. (Clapette.) — Faits d'été. (David.) — Piqués. (Aspic).

Un vent de fronde,  
S'est levé ce matin ;  
Je crois qu'il gronde.  
Contre?.....

## Est-ce un truc ?

On sait que la réforme électorale est en passe d'être admise par la grande majorité du parti libéral. A Anvers, en dépit de M. Edouard Pécher — dont le dévouement n'est surpassé que par l'entêtement — les Gueux organisent un grand meeting dans lequel M. Paul Janson prendra la parole en faveur de la réforme.

L'Association libérale de Bruxelles a déjà voté, à l'unanimité, je pense, une pétition en faveur de l'extension du droit de suffrage. Bref, l'affaire est en bon chemin. Mais (il y a toujours un mais) les ministres qui s'imaginent être au pouvoir pour contempler le nombril de M. Frère-Orban, vont s'opposer de toutes leurs forces à l'adoption et même, paraît-il, à la discussion de la réforme — laquelle n'a pas l'heur de plaire au maître.

Ceci ne m'étonne nullement. Mais ce qui m'étonne et m'effraie un peu, c'est l'indisposition de M. Frère. J'avoue n'être pas éloigné de voir dans cette indisposition si opportune, une des finesses de « l'habile diplomate. » Ne va-t-on pas, croyez-vous, di e à la gauche avancée qu'il est peu généreux et peu loyal, de profiter de la maladie du premier ministre, pour réclamer une réforme dont celui-ci est le principal adversaire? Et si la gauche ne combat pas la pilule, M. Frère ne

retrouverait-il pas subitement des forces pour venir, au péril de ses jours, dirait l'ECHO DU PARLEMENT, crier en pleine Chambre : « Vous ne réviserez le code électoral qu'en passant sur mon cadavre! » alors que ce futur cadavre est encore assez vert pour enterrer tout le ministère et la réforme électorale, par dessus le marché?

Je crains la représentation de cette petite tragédie, d'autant plus qu'elle ferait certainement de l'effet dans une Chambre où l'on ne donne d'habitude que des vaudevilles joués par des artistes médiocres.

Le public applaudirait en s'extasiant sur l'abnégation du premier ministre; les « jeunes gauches » demanderaient pardon à leur grand Frère et les quelques intransigeants qui persisteraient dans leurs entreprises communardes et incendiaires contre le suffrage censitaire (je parle en vers, je crois) seraient considérés comme des êtres vils, dépourvus de tout sentiment d'honneur et de loyauté.

Nous verrons bien. NIHIL.

## Publicité sauvegarde du peuple.

Deux annonces cueillies dans la Meuse :

VACCINATION

Rendre sûre par l'emploi d'un petit appareil préservatif, qui met les pustules à l'abri du frottement et de tout contact, et empêche par là les irritations si douloureuses pour ces petits êtres.

Chez M. C., rue de la Cathédrale, Liège.

Qui diable aurait pu se douter que les pustules étaient des petits êtres?

M<sup>me</sup> H., rue Sur-la-Fontaine, Liège, vend et achète Meubles et Habilements. Belle Glacière à vendre. Elle se rend à domicile.

On ne dit pas quel moyen la susdite glacière emploie pour se rendre à domicile.

Peut-être glisse-t-elle sur les fils télé-

phoniques, ce qui lui permet d'admirer les deux perches qui gâtent la belle perspective, etc.

## Exposition de l'Art ancien

au pays de Liège.

Personne n'ignore que cette exposition sera des plus remarquables et donnera un glorieux et nouveau lustre à l'antique cité de St-Lambert et de Notger.

Elle renfermera même, des richesses et des raretés que l'on ne soupçonne guère.

Nous croyons être agréable aux archéologues, lecteurs du *Frondeur*, en divulguant quelques-unes des merveilles rassemblées, sans distinction de parti, dans ces précieuses collections.

I<sup>re</sup> SECTION. — Mobilier, costumes, armes.

La batterie de cuisine de Pierre l'Ermite.

Orateur des Croisades. Collect. P. Cornesse.

Coquemars recueillis dans les démolitions du quartier de la Madeleine. Collect. Pierquin.

La capote de feu le père Gothier.

Costume d'un vilain en l'an de grâce treize cent. Collect. privée de M. le notaire Keppenne.

Les bottes du troubadour d'el Kaw di bot. Collect. L. Terry.

Collection de plumets des anciens gardes civiques liégeois. Appartient à M. le lieutenant Dejaer.

Fusils à rouets. Canes-à-buse.

Sabres de bois, pistolets de paille et casques-à-mèche des anciennes milices civiques liégeoises Appartient à M. le major Wouters.

II<sup>me</sup> SECTION. — La Carrosserie.

La voiture amphibie de feu l'abbé Peurette. L'équipage de M. le directeur Kirsch. Cabriolet et cheval empaillé, de feu M. Dardespinne. Collection Jules Cochard, carrossier.

III<sup>e</sup> SECTION. — La Verrerie.

Collection de bouteilles à Bourgogne provenant des chanoines tréfonciers de St-Lambert. Appar-

tient à M. Charles Ruyters. — Verres à liqueurs pour mataphones de toutes mesures. (Musée du Conservatoire).

#### IV<sup>e</sup> SECTION. — Alimentation.

Une douzaine de pistolets de chez Cabolet. Pommes cuites pétrifiées, sous globe, recueillies, dans ses tournées artistiques, par M. Didi Henrard, artiste lyrique pensionné. Un jambon du sanglier des Ardennes, remarquable spécimen de lard ancien.

#### V<sup>e</sup> SECTION. — Art musical et lutherie.

Collection de caisses vides à violons, archets sans cordes, taies de boulangers à battre la mesure, provenant de l'ancienne école de musique de la Queue du Bois. Exposé par M. A. Faust, amateur distingué.

La grosse caisse de feu Deby.

Epinette des ateliers de messire Renson, luthier de la Basterie des Guillemins. Musée du Conservatoire.

#### VI<sup>e</sup> SECTION. — Numismatique.

Pièces de monnaie, de singe, des princes-évêques de Liège.

Collection de pièces de 2 francs, offerte par M. Marchandise.

#### VII<sup>e</sup> SECTION. — Architecture.

L'ancien bac aux bouquettes de l'Académie des Beaux-Arts. Envoi de M. P. Drion.

La fontaine de la place Saint-Denis. Exposée par l'administration communale de Liège, avec la permission de mesdames Angot du beurre et du fromage de Herve.

Une pile de l'ancien pont d'Avroy. Envoi de M. Macorps, professeur constructeur.

Fac-simile, sur bois, de la boutique d'un apothicaire à Liège. Du au ciseau de M. Bodson, antiquaire-droguiste.

#### VIII<sup>e</sup> SECTION. — Anthropologie et Zoologie.

La voix de M. Fabry-Rossius. Provient des débris de la chapelle Sixtine.

Momie égyptienne trouvée dans les souterrains de la Société libre d'Emulation. Collection de M. le professeur Schwan.

Animaux anti-diluviens élevés au Jardin d'acclimatation.

Chimpanzé fossile du calcaire dévonien de la Meuse. Reconstitué par MM. Horion et Chaudoir-Delbouille.

Fac-simile de nez en plâtre d'un ancien roulier éburon. Don de M. Raskin, membre actif de la Société nazale d'anthropologie.

Deux bons carés sous globe. Envoi du centenaire de la place Saint-Lambert.

#### IX<sup>e</sup> SECTION. — Romans de chevalerie, art héraldique, Chartes.

Les prouesses amoureuses de hault et puissant chevalier Léon de Jolicœur, noble ès pays de Liège.

Le carnet de bal écrit de messire eschevin Magis.

Les parchemins et titres de noblesse des vêtustes familles d'Andrimont et baron Forgeur.

Les us et coutumes ; privilèges et licences des maîtres brasseurs en la rue Hors-Château. Mis en ordre par très digne mayeur Mottard.

#### X<sup>e</sup> SECTION. — Reproductions photographiques. Envoi de l'administration communale de Liège.

Vue du trou de la Goffe.

Vue du soubassement de l'Eglise St-Jacques.

Vue de la passerelle des Guillemins.

Vue des abords de l'église Sainte-Marguerite.

Vue du piédestal de la statue de Charlemagne.

Vue du carillon du Palais.

Vue des ruines de la chapelle du Paradis.

#### XI<sup>e</sup> ET DERNIÈRE SECTION. — Archéologie religieuse et profane.

La peau du chien du glorieux St-Roch, pris et étranglé par les pompiers en l'an 1500 de notre Seigneur. Collect. de M<sup>sr</sup> Doutreloux.

Une des clefs du Paradis perdue par St-Pierre, recueillie par le poète Béranger.

Les documents précieux qui assurent à l'almanach de Mathieu Laensbergh, le succès dont il a constamment joui depuis le commencement du 17<sup>e</sup> siècle. Exposé par la maison Duvivier-Sterpin.

Instruments de tortures en usage dans les loges maçonniques.

Le caillou avec lequel le jeune David (du Frondeur) tua le géant Goliath (du Balai.)

LA FRONDE.

## A Coups de Fronde

Les populations émues ont pu lire dans la Meuse de lundi :

Le 4<sup>e</sup> bataillon d'infanterie de notre milice citoyenne s'est rendu hier à la Boverie, où, sous le commandement de son major, M. l'AVOCAT de Wandre, il a fait les diverses évolutions de l'école de bataillon avec beaucoup de régularité et d'ensemble.

Par une DÉLICATE ATTENTION du major de Wandre, tout le bataillon a été introduit, pour le repos, au Jardin d'Acclimatation, où chacun a pu se rafraîchir d'un bon verre de saison, offert par le major. Le chef de la garde, colonel comte de Looz, après le défilé du bataillon, a félicité le commandant de la belle et bonne tenue du bataillon sous ses ordres. Le défilé a été fort correct.

Ce qui augmente encore, si possible, la délicatesse de l'intention du major, c'est le soin que cet officier a pris de faire connaître *urbi et orbi*, par la voie de la presse, qu'il s'est fendu d'un verre de saison, en faveur de chacun des gardes de son bataillon. Dans l'occurrence, un verre de *petit bleu* eût peut-être été mieux en situation, mais enfin, on ne peut tout avoir.

En tous cas, la garde civique n'a plus longtemps à vivre, si ses chefs la mette dans la bière.

\* \* \*

Les journaux de Liège m'amuse tous les jours lorsqu'ils parlent d'art.

Dans la Meuse, de lundi également, se trouvait un article dont la lecture m'a plongé dans une douce joie, que je tiens à vous faire partager.

Je donne la parole à la Meuse :

BEAUX-ARTS — Le peintre Kronké vient d'exposer à la montre de M. Koister, place Verte, un excellent portrait, traité de MAIN DE MAÎTRE. La ressemblance est parfaite et les détails sont très soignés. Peinture SOLIDE et dans des tons FORT ARTISTIQUES. M. Kronké devient un de nos meilleurs portraitistes.

La peinture de M. Kronké est peut-être solide comme de l'acier fondu, mais quant à être artistique!!!!

En tous cas si l'on trouve une main de maître dans le dit portrait, ça ne peut être qu'une main de maître-maçon.

Je regrette de devoir dire ces dures vérités à un mauvais peintre qui est un fort galant homme, mais les éloges qui lui sont adressés journellement par les grands formats, sont trop exagérés, je dirai même trop indécents pour que je puisse garder le silence.

Ou celui qui a rédigé l'articulet placé, par ironie sans doute, sous la rubrique *beaux-arts*, pense ce qu'il a écrit ou il ne le pense pas.

Dans le premier cas, c'est un ignorant qui s'entend en peinture comme M. Ziane en matière de travaux ; dans le second, c'est un hypocrite.

Au choix.

\* \* \*

#### Même guitare.

J'ai vu à la vitrine d'un marchand de tableaux de cette ville, une aquarelle signée : M. un tel, *peintre*.

Ce monsieur tient probablement à ce que l'on sache que son œuvre n'a pas été faite par un savetier ou un joueur d'orgue.

Bonne précaution.

CLAPETTE.

## A propos des fêtes

Les grands carrés ont donné la description de la fête vénitienne qui aura lieu le mois prochain entre le Pont-des-Arches (que, décidément, l'on ne peut s'habituer à appeler Pont Léopold) et le Pont Maghin.

Cette description, nous l'avons donnée les premiers, ce qui prouve que la qualité de feuille bien informée, n'est pas exclusivement réservée aux grands formats.

Un seul détail nous avait échappé. Le voici dans son admirable simplicité :

« Pour la fête Vénitienne, une enceinte sera réservée aux personnes agréées par l'administration communale. »

Il ne suffira pas de payer autant pour un bon placer, il faudra, au préalable, se faire agréer par Messieurs nos conseillers.

Voyez-vous, ceci me semble d'un bon tonneau.

Comment ! Liège se sacrifie pour festoyer richement à l'occasion d'un grand anniversaire ! Liège si éprouvée n'hésite pas, elle délire allègrement les cordons de sa bourse en se disant :

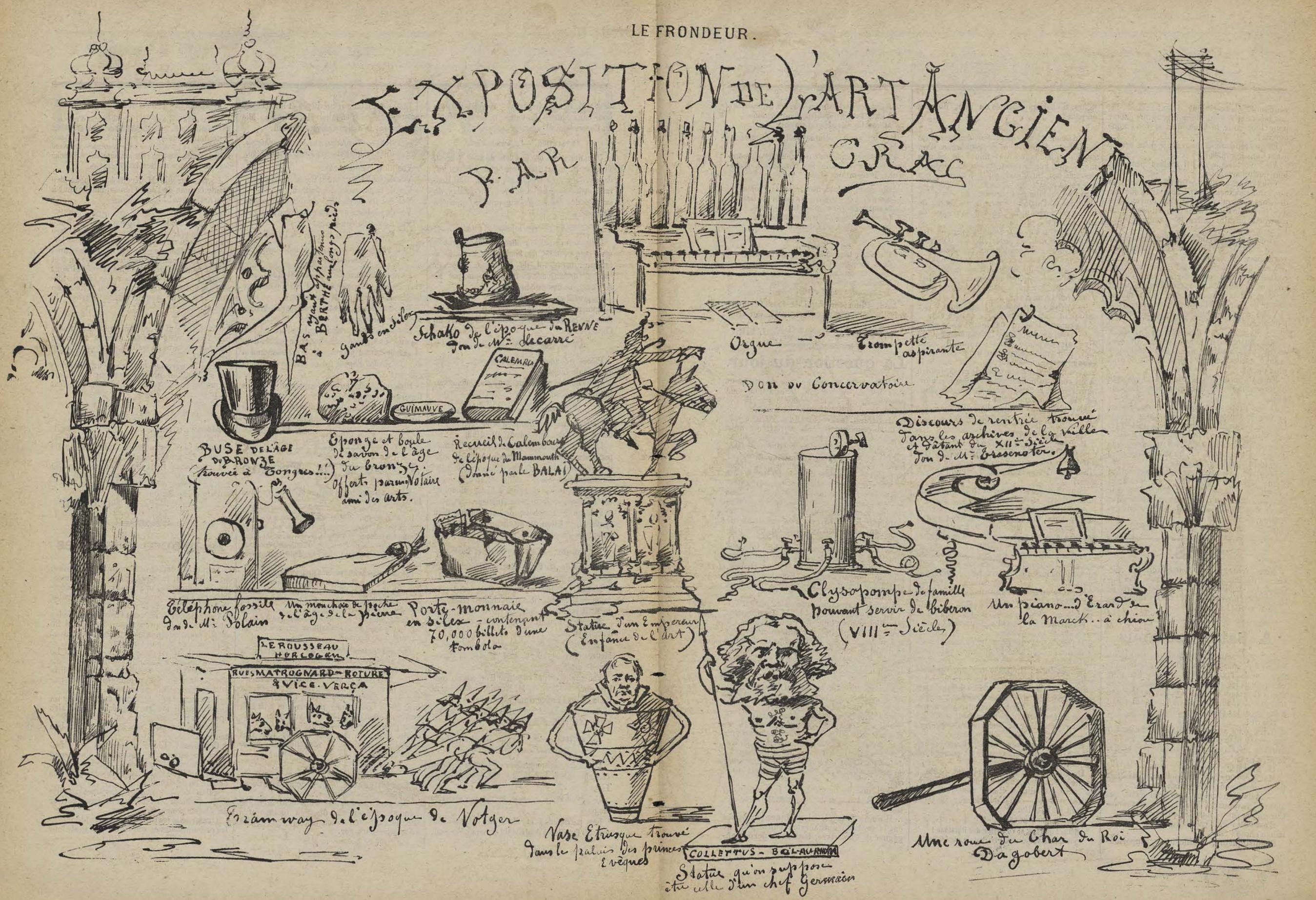
« Bah ! ce n'est point tous les jours pareille fête » d'ailleurs n'aurons-nous pas à retirer du plaisir pour notre argent.

Ouais ! mais les bons liégeois comptent sans les ordonnateurs en qui ils ont mis toute leur

# EXPOSITION DE L'ART ANCIEN

P. A. R.

CRÉE



BAS en cuir  
à BERTHE au long pied.  
gants en soie

Shako de l'époque de RENNE  
Tom de M. Decarre

Orgue  
Flûte aspirante  
Don du Conservatoire

Discours de rentrée trouvé  
dans les archives de la ville  
et datant du XII<sup>e</sup> siècle  
Tom de M. Bressonnet.

BUSE DELAGE  
DU BRONZE  
trouvée à Congo!!!

Eponge et boule  
de savon de l'âge  
du bronze.  
offerts par un Notaire  
ami des arts.

Recueil de Calambours  
de l'époque de Mammouth  
(Donné par le BALAI)

Téléphone fossile  
de M. Dolain  
Un mouchoir de poche  
de l'âge de la pierre

Porte-monnaie  
en silex - contenant  
70,000 billets d'une  
Kombola

Statue d'un Empereur  
(Enfance de l'art)

Clyso pompe de famille  
pouvant servir de biberon  
(VIII<sup>e</sup> siècle)

Un piano... d'Erard de  
la Marche... à chien

LE ROUSSEAU  
HORLOGER  
RUE MATROGNARD - ROTURE  
& VICE-VERCA

Exam way de l'époque de Volger

Vase Etrusque trouvé  
dans le palais des princes  
Evêques

COLLETTUS - BOL-AU-ANNE  
Statue qu'on suppose  
être celle d'un chef Germain

Une roue de char du Roi  
Da gobert

confiance. Ceux-ci leur disent : Halte-là, nos bons amis, vous ne pourrez vous placer pour bien voir le tout, que si vous nous agréez!

Et que faudrait-il donc avoir pour agréer à ces bons hommes ?

Ah ! c'est ici que les malins prennent leur petite revanche.

Vous qui nous avez critiqué pendant que nous nous endormions péniblement sur les dossiers communaux ; qui avez souvent levé des lièvres de dimensions colossales qui nous couraient ensuite entre les jambes ! vous n'entrez pas.

Vous, qui faites de la propagande contre notre rentrée en bloc, vous en serez pour vos peines, vous resterez à la porte.

Vous qui voterez contre nous, vous vous contenterez de grimper sur une saillie quelconque, si vous voulez apercevoir l'éléphant de dimension colossale, que nous ferons flotter ce jour-là à l'aide de vos deniers.

Voici, ce me semble, revenu ce régime du bon plaisir.

Entrez, amis et connaissances de ce cher guguss, entrez courtisans à l'échine courbée, et vous tous, soutiens piliers de l'hôtel communal, entrez ! entrez ! plus on est de fous plus on rit.

En voilà assez. Nous espérons bien que cette annonce est une mauvaise plaisanterie.

Il est impossible que nos conseillers, après s'être payés à nos dépens une excellente salade aux crêtons du prix de 100 fr. par tête, poussent l'outrecuidance, jusqu'à ne recevoir dans les enceintes réservées, que les personnes ayant les qualités physiques et morales qui leur plaisent.

La place sera restreinte, trop restreinte même pour pouvoir placer en l'endroit choisi, le peuple, lui qui demande à voir aussi... bien qu'il ne soit point l'enfant chéri des hauts bonnets de notre administration.

ASPIC.

## AVIS.

Nous avons mis en recouvrement nos quittances d'abonnements. Les personnes qui auraient des réclamations à faire sont priées de les adresser directement à l'administrateur au journal, rue de l'Eluve, 12.

## A Batons rompus

Le gouvernement, paraît-il, prenant enfin souci des intérêts sanitaires du public, auquel on fait avaler les choses les plus étranges et les plus invraisemblables, songerait à l'instar de ce qui se fait à Paris, à installer des laboratoires, où l'on soumettrait à l'analyse les substances alimentaires.

Bravo !

A Liège on aurait déjà désigné le savant qui serait placé à la tête de cet important service. Ce serait l'inévitable ingénieur, le fils à papa !

Un ingénieur !...

Moi je croyais dans ma candeur qu'il fallait un chimiste pour occuper cet emploi.

Mais d'où sors-tu ? me crie *Nihil*, qui ajoute gravement : Il fallait un mathématicien, ce fut un danseur qu'on choisit.

C'est vrai ! Plus ça change, plus c'est la même chose ! ...

Sophistiqués, falsificateurs, empoison-

neurs, fibustiers patentés ou non, dormez en paix !

\* \* \*

J'ai connu un des ces commerçants honnêtes, toujours à la recherche d'un moyen quelconque de flouer le pauvre monde, qui vendait pour du vin de Bordeaux, premier cru, un liquide où il n'entraît pas une seule goutte de jus de raisin. C'était un composé habilement trituré de bois de Campêche, d'acool de pomme de terre, de baies de surreau, de mûres sauvages de fuc chine etc., etc., etc.

Un jour un acheteur fait analyser son vin, découvre la faute et porte plainte. On fait une enquête et le vendeur est condamné.

Furieux, il court chez le chimiste chargé de l'analyse et lui fait une scène violente.

— Qu'est-ce qu'il y manquait à mon vin ? s'écrie-t-il. Voyons, parlez ! Qu'est-ce qu'il y manquait à mon vin ?...

— Par bien ! dit le savant naïvement, il y manquait de l'acide tartrique à votre vin.

La colère du marchand tombe à ses mots.

— Sapristi d'imbécile ! s'exclame-t-il, je n'y avais pas pensé. Puis il reprend, aussi poli, qu'il avait été grossier auparavant : Je vous remercie, monsieur, je vous remercie beaucoup. Ce que vous venez de m'apprendre là me rend un fier service. Ma parole d'honneur ! je ne regrette pas d'avoir été condamné, ma fortune est faite.

Et il s'éloigne en saluant profondément

\* \* \*

Du même tonneau.

Dernièrement une laitière était traduite devant un tribunal pour avoir baptisé son lait. (Ce qui entre nous la distingue de l'abbé Hulin qui n'a pas baptisé Littré quoiqu'on en dise.)

Pour sa défense, cette femme des champs, donnait cette fallacieuse excuse :

— J'ai deux sortes de lait : du lait pour mes clients et du lait largement coupé pour mes veaux. Je me suis trompée, j'ai donné à mes pratiques le lait de mes bêtes. Voilà pourquoi on s'en plaint.

— Oui, fait observer le président avec un spirituel à propos, ces pratiques se sont plaintes, mais les veaux ne se sont pas plaints.

Membre de la cour, j'aurais admis la compensation.

\* \* \*

O ! civilisation !... O ! couturières !... O ! coiffeurs !... O ! dentistes !...

Tel est le cri de rage qu'exhale depuis huit jours mon voisin Plumadar, qui vient de se marier.

Songez donc : Il épouse une appétissante brunette, dont le corsage, juste comme un gant, semblait coller sur son exquise personne, comme une peau d'abricot sur ce fruit parfumé ; dont l'opulente chevelure s'épandait en lourdes cascades ; dont les dents avaient l'air de perles entre ses lèvres adorables .....

Et le soir des noces, hélas ! vingt-six fois hélas ! il se trouve en face de la poupée de Janneton.

De désespoir Plumadar, qui est poète à ses heures, saisit sa bonne plume de Tolède et accouche d'une élégie lamentable — imitée d'Hugo — qu'il dépose sur la table de nuit de la belle.

Voici la première strophe :

Hélas ! que j'en ai vu passer des illusions !  
Que diable voulez-vous ! C'est la vie ici-bas.

Il faut que l'art toujours, crée des contrefaçons.  
A toute femme il faut fallacieuses fictions.  
Attirant les nigards sous ses pas.

Il y en avait, comme celle-là, quarante cinq ?

Plumadard montrait sa femme succombant sous le poids de ses charmes... d'emprunt. Il terminait ainsi :

Elle ignorait encore, fleur trop tôt dévorée,  
Que c'était un linceuil que sa main préparait,  
Et que sa pauvre mère haletante éplorée,  
La placerait bientôt, froide et décolorée,  
Dans le cercueil qui l'attendait !

\* \* \*

Elle aimait le coton... C'est ce qui l'a tuée.  
Cette frêle nature ! Elle n'en dormait pas.  
Sous cette surcharge, fatiguée, harassée.  
Elle attrapa, dit-on, une telle suee.  
Que la pauvre en est morte, hélas !

Mad. Plumadard, qui l'a trouvée mauvaise, a failli arracher les yeux à son trop lyrique époux.

L'AIR.

## La question du jour.

L'Harmonie ne règne pas précisément chez les musiciens. Si étrange que cela paraisse, c'est avec ces gens là que l'on se trouve le plus difficilement d'accord.

M. Giraud, le directeur du théâtre Royal, en fait la cruelle expérience. Après avoir voulu traiter avec les membres de l'association musicale (qu'il ne faut pas confondre avec l'association libérale bien qu'elle soit comme cette dernière, menée par quelques gros bonnets) le directeur du théâtre Royal s'est vu forcé de former lui-même un orchestre, grâce aux exigences de MM. les musiciens de l'association. L'orchestre était en bonne voie de formation, quand M. Radoux a déclaré que les élèves du Conservatoire ne pouvaient, sans son autorisation, faire partie de l'orchestre.

M. Giraud épaté, comme le public liégeois, lors de la pose des deux perches qui gâtent l'admirable perspective de la rue Grétry, fait une longue lettre pour conter la chose au collège des Bourgmestre et échevins, et au public.

L'affaire entre dans une autre phase.

Tandis que le public et la *Muse* prennent à partie le directeur du Conservatoire, le *Journal de Liège* déclare que ce n'est pas son autocratie, M. Radoux-Baranoff, qui a le droit de refuser aux élèves du Conservatoire l'autorisation de jouer au Théâtre Royal, mais bien le comité des concerts du Conservatoire.

Cela résulte dit le *Journal*, des derniers paragraphes de l'article 3 des statuts de cette société : Les répétiteurs... et les élèves du Conservatoire font partie de la Société à titre de surnuméraires. Ils ne pourront faire partie d'un autre orchestre sans une autorisation spéciale du Comité de la Société. Or, ce comité est composé de deux membres de la Commission administrative, du directeur, de deux professeurs et de deux membres associés.

Ceci dégage peut-être la responsabilité de M. Radoux, mais la question reste entière.

Il s'agit de savoir si quelques personnes ont le droit d'empêcher des jeunes gens de gagner de quoi vivre, tout en se perfection-

nant dans l'art, et cela, sous prétexte que ces jeunes gens font partie de l'orchestre du Conservatoire à titre de *surnuméraire*, vulgo, à l'œil!

Si la direction de l'Académie des Beaux-Arts voulait forcer les jeunes peintres à ne point travailler en dehors de l'école, il n'y aurait pas, à toutes les vitrines des marchands de tableaux de la ville, assez de croûtes à casser sur la tête du directeur.

Pourquoi les musiciens seraient-ils plus mal traités que les peintres? serait-ce parce que les personnes qui conduisent à la fois, l'ancien orchestre du théâtre royal et la société des concerts du Conservatoire ont intérêt à supprimer toute concurrence, afin d'imposer leurs conditions à tous les directeurs passés, présent, et futurs du théâtre Royal; et de mettre au gré de leur fantaisie, notre première scène en interdit?

Peut-être bien, mais dans ce cas, il serait du devoir de nos édiles de prendre les mesures nécessaires pour annihiler le mauvais vouloir intéressé de certains musiciens, qui aiment la musique, comme les rats aiment le fromage.

Attendons.

CLAPETTE.

## Faits d'Eté

Nos conseillers communaux ne sont sans doute pas fort bien en Cour.

Nous les en félicitons et cependant nous trouvons étrange que le roi ait accordé un subside au *Sport nautique* alors que c'est l'*Union*, également nautique, qui est chargée par le Conseil de l'organisation des régates officielles.

Si nous ne craignons de déplaire à un procureur quelconque, désireux d'être agréable à Sa Majesté, nous pourrions communiquer toute notre pensée au lecteur et lui dire que nous soupçonnons fort la personne royale de s'être fourré le nez dans l'œil. Mais il vaut mieux que nous nous taisions, dame Thémis a trop d'attentions pour la presse et nous pourrions fort bien avoir des démêlés avec elle : nous nous comprenons...

**Un homme** qui doit s'amuser à peu près aussi bien qu'une carpe dans le panier d'un pêcheur, c'est M. le gouverneur de la Flandre-Occidentale.

Voilà un bonhomme que l'on promène dans les villes de sa province absolument comme on promène le bœuf gras dans les rues de la ville.

Les journaux libéraux prennent la chose au sérieux et nous racontent avec la gravité de vieux professeurs de calligraphie, les ovations dont M. Heyvaert est l'objet.

Chaque fois que je lis le compte-rendu d'une de ces promenades, je ne puis m'empêcher d'esquisser un sourire qui donnerait du fil à retordre à l'élève de la classe d'expression qui serait chargé de reproduire ma physionomie.

On a beau être gouverneur, il ne me paraît pas possible que l'on se gobe au point de vouloir se faire prendre au sérieux, en se donnant des airs de prince qui visite ses sujets.

Il me semble que de pareils faits ne doivent pas se produire, surtout dans les Flandres, où les paysans sont déjà suffisamment crétins et n'ont pas besoin d'encoura-

gement pour se mettre à adorer celui qui porte un uniforme plus ou moins brodé. Dans ces conditions, de deux choses l'une, ou le Gouverneur doit se faire estimer par les actes qu'il pose, ou bien il doit influencer les gens par l'apparat dont il s'entoure.

Le gouverneur de la Flandre peut parfaitement user du premier moyen; s'il veut avoir recours au second, il n'a qu'à se faire remplacer par le premier saltimbanque venu celui-ci fera les choses à merveille.

\*\*\*

**On sent** que les fêtes approchent, les magasins de draperies exposent déjà les étoffes rouges, jaunes et noires qui feront bondir les cœurs lorsque, par leur assemblage, elles formeront notre drapeau national.

On cite une quantité de liégeois qui payeront de leur personne et feront tous leurs efforts pour être convenablement illuminés pendant la période festive.

C'est surtout parmi les fonctionnaires que la plus grande somme de zèle se dépensera le mois prochain, des relevés faits jusqu'à présent par des gens très compétents en cette matière, nous permettent d'assurer dès aujourd'hui, le plus grand succès à la partie des fêtes qui ne figure pas au programme et qui se passera entre 10 heures du soir et 8 heures du matin.

DAVID.

## Piqures

Connaissez-vous M. de Moreau d'Andoy? Non. Ni moi non plus.

Mais je me le représente.

Il doit avoir une tête en forme de melon, et s'il a les dents d'oie, doit-il aussi en avoir les plumes?

Dans tous les cas, ce type peut se vanter de m'avoir fait rire tout mon saoul hier, à l'occasion de son discours à la Chambre.

C'était à propos du sieur de Beaufort, qu'on a envoyé faire RISSETTE au prince de Caramel.

L'acte posé par M. le ministre est odieux, s'écrie la tête à melon...

— Pourquoi?

— Parce que la distinction, l'intégrité du comte de Beaufort ne pouvaient l'exposer à un acte comme celui-là.

Péremptoire, n'est ce pas?

Voici qui est mieux :

— Quand des hommes d'une HAUTE POSITION et d'une GRANDE FORTUNE (ha ! ha ! ha ! par exemple !) consentent (oh !)... consentent à se charger de hautes fonctions dans le gouvernement, c'est un MALHEUR (oh ! la, la) pour celui-ci d'ÊTRE PRIVÉ (grâce !...) de leurs services.

— Aussi... aussi suis-je étonné de la PUSILLANIMITÉ des motifs allégués... (Dieu ! est-il amusant !)

Et pour comble, ce cachochyme à plumes appelle cela... un lapsus.

Voilà des séances, au moins.

Encore une citation, et puis nous mettrons fin à notre joie, que je n'hésite pas à qualifier d'intempestive :

— Tous les honnêtes gens sauront à quoi s'en tenir de pareilles mesures rehaussent ceux qui en sont l'objet.

— M. WILLEQUET. — Alors, de quoi vous plaignez-vous !!!

Un peu plus loin, le malheureux Moreau, dents de pigeon, raconte que, d'après le JOURNAL DE BRUXELLES, le ministre se serait emporté, tout comme un voyou, vis-à-vis de l'homme de haute position et de grande fortune.

Le ministre dément ; alors :

— Je suis très-heureux d'apprendre que l'honorable ministre ne s'est pas emporté...

Eh bien, voilà des séances ! Que l'on vienne, après cela, nous parler travaux publics, richesse et prospérité du pays.

†

**On me conte** une histoire assez drôle.

Tout le monde connaît, à Liège, le malheureux fou qui a l'habitude de s'agenouiller devant les personnes du sexe et qui se livre à d'autres excentricités, souvent fort repréhensibles.

Il lui prit fantaisie, l'autre semaine, de se rendre à Tirlémont. Il se dirigea vers un couvent de religieuses où, ayant demandé la supérieure, il fut introduit dans le parloir.

A peine y était-il entré qu'il se met en devoir d'ôter tous ses vêtements.

Bientôt il est dans le costume primitif de notre père à tous.

La porte s'ouvre, la supérieure paraît. Notre fou se jette aussitôt à genoux et, levant les bras au ciel, s'écrie :

— Chère sœur, adorez St-Antoine !...

La pauvre religieuse pousse un cri, se voile la face et se répand en cris de terreur dans les corridors.

Aussitôt voici toutes les sœurs, nonnes et nonnettes accourues.

— Adorez, adorez St-Antoine, crie de plus belle le malheureux insensé.

Il était temps que la scène finit. Un agent, mandé, arriva et y mit fin en arrêtant le pauvre St-Antoine, après l'avoir réintégré dans ses habits terrestres.

†

**Voyez la naïveté des gens.** Plusieurs personnes avaient cru que la baraque qu'on vient d'établir boulevard de la Sauvenière, afin de protéger les mortiers d'un propriétaire influent, servait d'hôpital à l'éléphant Bidel, de si pénible mémoire.

On leur avait fait accroire que la maladie ne pouvant obtenir qu'une très lente guérison, on avait donné au malheureux pachyderme, une demeure plus digne de lui.

Que ces naïves personnes se rassurent, l'éléphant Bidel est mort depuis longtemps.

†

**Un ami m'envoie** quelques réflexions juridiques...

On dit : Tribunal de SIMPLE police.

Il y avait donc une police compliquée. Parbleu ! l'administrative, la paperassière qui cherche l'assassin de Pirard... dans les dossiers.

On dit encore : Justice de Paix.

Par opposition sans doute à la « justice de guerre » hargneuse, provocatrice, blessante. Au lecteur de répondre s'il a été tant soi peu PRÉVENU.

Enfin il existe une justice (?) militaire. Vous savez cette aimable justice qui inflige des mois de prison, pour des bagatelles, qui, dans le civil, seraient impassibles — Je veux dire ne seraient pas passibles, d'une peine contraventionnelle.

Que disent de ce titre pompeux que s'accorde un haut fonctionnaire :

« Commissaire en chef de surveillance — Inspecteur en chef de police judiciaire au chemin de fer de l'Etat »

(N'est-il pas vrai que plus les titres sont ronflants, plus il font... ronfler ceux qui les portent.)

ASPIC.

**Ne jetez plus vos vieux Parapluies,** la grande Maison de Parapluies, n° 40, rue Léopold, à Liège, les répare ou les recouvre en 5 minutes, en forte étoffe angl., à 2 fr., en soie à fr. 5-45, 6-50, 7-50, 9,00 et 12,00.

Liège. — Imp. E. PIERRE, frères, rue de l'Etuve, 12

**BRASSERIE DE MUNICH**  
**PLACE DU THEATRE**

Véritable bière de Munich

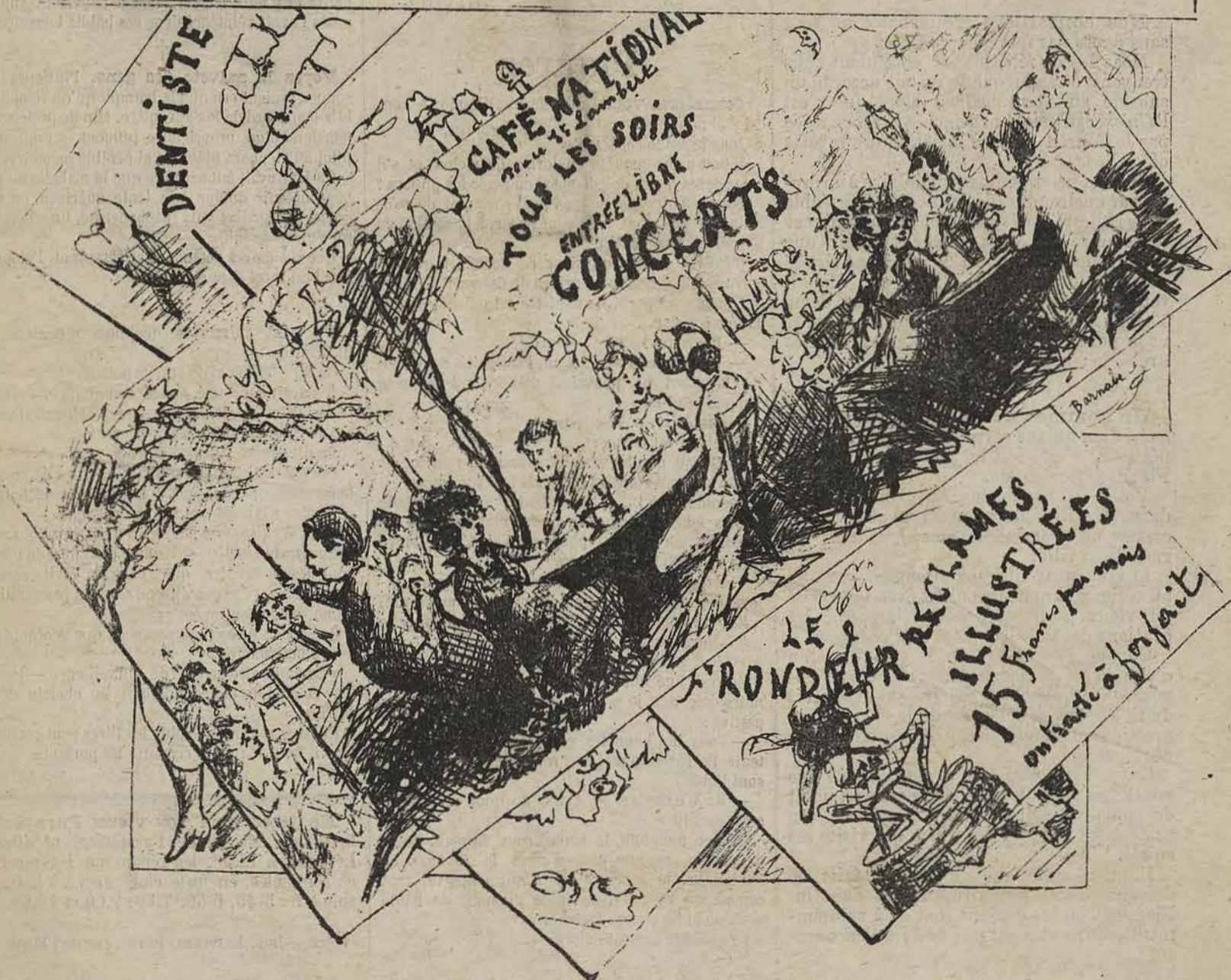
1/2 litre ... 0.20  
 1/2 litre ... 0.35  
 1 litre ... 0.70  
 Saucissons  
 Rollmops



**DENTISTE**

**CAFÉ NATIONAL**  
 rue de la Harpe

**TOUS LES SOIRS**  
 ENTRÉE LIBRE  
**CONCERTS**



**LE ROND-NEUR**  
**RECLAMES ILLUSTRÉES**  
 75 francs par mois  
 on s'inscrit à forfait